



LE CONCERT DES OISEAUX

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre Le concert des oiseaux

En bref Avec Marie Gallot-Lavallée, biologiste au Parc, apprendre à apprécier et reconnaître le chant

des différents oiseaux.

Descriptif de l'activitéPour sa 14^e édition, la Fête de la Nature a décidé de mettre à l'honneur les sons et bruits

qu'offre la nature. Dans ce cadre, le Parc et la commune de Montreux proposent de découvrir le concert matinal du chant des oiseaux. Avec Marie Gallot-Lavallée, biologiste au Parc et spécialiste en la matière, apprendre à apprécier et reconnaître le chant des différentes

espèces.

Dates Samedi 24 mai 2025

Horaire 07h45 – 10h

Lieux du rendez-vous Gare des Avants

Lieux de l'activité Sentier Les Avants-Fiaudire

Programme indicatif Marche le long d'un sentier qui longe prairies et lisières de forêt. Des arrêts sont prévus pour

écouter les chants des oiseaux et apprendre à les reconnaître.

Matériel à prendre avec soi • Bonnes chaussures

Jumelles

SécuritéLe participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses

médicaments.

Participants Dès 7 ans

Nombres (min. – max.) Minimum 4 personnes, maximum 12 personnes

Niveau Marche sur sentier pédestre, environ 2,5 km pour 100 m de dénivelé positif.

Accessibilité universelle Offre non-adaptée pour public avec handicap.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports

publics

Rendez-vous à la gare des Avants, parking sur place.

Horaires des transports publics Aller

Montbovon – les Avants 07h23 – 7h46

Montreux – Les Avants 07h17 – 7h45

Retour

Les Avants - Montbovon 10h10 - 10h34 Les Avants - Montreux 10h13 - 10h43 Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en

cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact: inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch - 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base Gratuit

CONDITIONS ET TERMES L'ACTIVITÉ

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La

réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de

mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités,

le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone

ou par courriel dans les plus brefs délais.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Elles sont

réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.

